

JETS ET REJETS DE MILLIARDAIRES

Le 8 août, à 8h01, le Falcon 7X appartenant à une filiale du groupe Bolloré quitte l'aéroport de Paris-Le Bourget à destination de Palerme, en Sicile. Deux heures plus tard, il s'envole pour Nice, où il s'arrête à peine une heure, avant de regagner Le Bourget... d'où il repart à 16h41 afin de rejoindre Toulon, avant de revenir à son point de départ à 19h20. Vincent Bolloré était-il à bord? Si c'était le cas au moment où il survolait l'Ardèche en fin d'après-midi, le milliardaire aura peut-être aperçu, en jetant un coup d'œil par l'un des hublots du côté droit, le départ d'un incendie qui a détruit 700 hectares de forêt en Lozère et en Aveyron...

Depuis plusieurs semaines, sur le modèle du compte Twitter @ElonJet, créé par un jeune Américain pour traquer les déplacements d'Elon Musk, des internautes se sont donné comme mission de scruter les trajets des jets privés des milliardaires français tels que Bernard Arnault, François-Henri Pinault ou, donc, Vincent Bolloré. Ils utilisent les données des sites de passionnés d'aviation comme Flight-radar24 ou ADS-B Exchange, et les croisent avec les infos dénichées sur le registre des immatriculations d'avion. «*Les milliardaires détruisent la planète par leur mode de vie et la gestion "climaticide" de leur capital. Ce compte Twitter a pour humble ambition d'en exposer une petite partie en suivant les trajets de leurs avions privés ultra polluants*», écrit en signe de manifeste @i_fly_Bernard, qui calcule que l'avion de Bolloré

a émis 19 tonnes de CO₂ avec ses six heures de vol du 8 août – à comparer aux 11 tonnes d'équivalent CO₂ émis en moyenne par chaque Français... sur une année, selon des chiffres de 2018. Fin juillet, Olivier Véran, le porte-parole du gouvernement, encourageait les citoyens français à faire un «*effort*» en matière d'économie d'énergie, expliquant qu'il n'y avait pas de «*petit geste*» dans ce domaine. Et si on demandait aux plus riches d'entre nous de s'y mettre aussi? – **Thomas Bécard**



Les jets privés : plus de pollution en un jour qu'un Français en un an.

LE VIRTUEL FAIT SON MIEL

Pas un jour ne passe sans qu'une entreprise ne cherche à surfer sur la vague des NFT («*jetons non fongibles*»), ces certificats de propriété permettant d'authentifier un bien numérique. Cet été, Monoprix s'y est jeté à son tour, en proposant, dans trois de ses magasins parisiens, d'acheter sur des bornes physiques une série de «*cartes*» à collectionner représentant des ados rebelles. Une pièce de plus dans ce grand bazar, émanant de firmes parfois très éloignées du digital. Guerlain réensauvage une réserve naturelle via la vente d'une ruche virtuelle et de «*crypto-bees*», Coca-Cola propose à ses fans des «*bulles*» qui révèlent l'image qu'elles contiennent lors d'un partage... «*Les entreprises ont tellement peur de rater le coche qu'elles prennent une posture d'innovation avant même de comprendre la technologie*, s'exclame, amusé, Louis Bonichon, de l'agence MNSTR, qui accompagne la société Guerlain. *On n'en retient à tort que l'idée du gadget, alors que les NFT sont un outil à très fort potentiel.* » Carte de membre, certificat de propriété, attestations diverses et variées... : «*Tout ce qui nécessite d'émettre une preuve numérique peut s'appuyer sur cette technologie*, avance Pierre Nicolas Hurstel, pdg d'Arianee, start-up qui aide les entreprises telles que Casino (propriétaire de Monoprix) à mettre en place leur stratégie NFT. *Chaque entreprise se devrait donc de travailler sur le sujet, même si les usages sont encore balbutiants : souvenez-vous des premiers sites Web... et pourtant Internet a changé le commerce!*» Le raz-de-marée NFT pourrait ne faire que commencer...

– **Charlotte Fauve**

VIVEMENT DEMAIN

Jean-Michel Basquiat fera le printemps avec deux expositions à Paris. La première, à la Fondation Louis-Vuitton, reviendra sur sa relation ambiguë avec Andy Warhol. Celle de la Philharmonie s'intéressera à son rapport à la musique, lui qui n'a cessé de mixer les références au jazz dans ses œuvres.